

AMÉNAGEMENT URBAIN

Attention ! Zone hypersensible !

L'église des Augustins sur Avroy est le plus beau monument d'architecture de Liège, selon « L'ermite en Belgique ». C'est Théodore Gobert qui le rapporte (Liège à travers les âges, t. 3, 1976, p. 192) sans fournir la référence. Il marque sa désapprobation par un point d'exclamation. Mais il met un frein à son habituelle horreur de la « prétendue Renaissance ».



L'église mérite amplement d'éveiller un intérêt agissant. Déchue, des suites de la Révolution, au rang de manège, d'arène pour cirques de passage, voire de moulin à ciment, elle a bien failli disparaître dès 1859, avant d'avoir un siècle d'existence, puisqu'elle a été bâtie sous le règne de Charles d'Oultremont (1764-1771).

Sauvée de la démolition par des personnes pieuses et fortunées, elle a été restaurée en 1864 par Laurent Demany, responsable aussi d'une intervention trop énergique sur l'hôtel de la Société littéraire (voir B. Lhoist-Colman, Un autre regard sur la façade de l'immeuble de la Société des bibliophiles liégeois, t. 25, 29005, p.131-147).

Cet architecte bien de son temps a donné au beau volume intérieur une saveur XIXe siècle qui n'est pas sans tempérer notre reconnaissance envers lui. Mais il n'a pas altéré la façade, pour autant que je puisse en juger.

Une façade dont l'originalité ne saurait échapper à personne. Un bas-relief géant montrant la savoureuse légende de saint Augustin « mouché » par un petit enfant et qui est donné à Antoine-Pierre Franck en occupe le centre, là où s'ouvre ordinairement une fenêtre. L'ordre colossal est adopté.

Le lecteur me permettra de le renvoyer sur ce point au n° 329 de notre Bulletin, et d'ajouter que j'ai relevé après sa



parution un exemple de plus, très précoce et très médiocre : la façade de l'ancienne église des carmélites du Potay.

Le puissant accent vertical donné par l'ordre susdit demande à être contrebalancé par un ample développement horizontal. À l'origine, il en était ainsi. La façade au sens strict s'élargissait de deux ailes symétriques, composées chacune d'un pan de mur à la concavité prononcée placé tout contre elle flanqué d'un large pan droit. L'architecte, Jacques-Barthélemy Renoz, on l'admet, s'est inspiré ainsi, je crois, de la façade de Sant'Andrea al Quirinale, insurpassable joyau du baroque romain jailli de l'esprit de son paragon, le Bernin.

Le côté droit a été détruit presque entièrement au cours de la première moitié du XIXe siècle. Le côté gauche l'a été sous nos yeux par étapes. À droite, c'était pour faire place à une

maison de rapport plaquée contre le pan de mur concave épargné de surprenante façon, toujours debout ; à gauche, c'était pour ouvrir sur le boulevard une vaste cour. La perte est irréparable.

La façade est par ailleurs noire de crasse, victime qu'elle est de la qualité de l'air que nous respirons et plus particulièrement des gaz d'échappement des véhicules dont le flot passe devant elle. À cela il peut être remédié.

Elle est masquée par le rideau de vieux platanes que la pollution n'empêche pas de prospérer devant elle. Ceux qui la cachent devraient être abattus, mais surtout pas ceux qui voilent le saccage de ses deux ailes. Il conviendrait aussi de créer une sorte d'avant-scène, à défaut d'un parvis digne de ce nom.

Dans les parages immédiats se dresse la statue équestre de Charlemagne. Brocardée d'ignominieuse façon lors

de son dévoilement, elle a continué longtemps à en pâtir (voir P. Colman, La statue équestre de Charlemagne. Œuvre maîtresse de Louis Jéhotte. Pomme de discorde monumentale, dans Mosaïque. Hommages à Pierre Somville, Liège, 2007, p. 7-18). Elle éveille depuis peu, enfin, l'intérêt qu'elle mérite. Sa restauration est décidée, son état s'étant révélé fort inquiétant. Mais son environnement, présentement digne d'un médiocre chef-lieu de province, est à revoir lui aussi.

Le voisinage des deux monuments rend la zone extraordinairement sensible. S'il est un endroit où notre ville peut et donc doit s'embellir, c'est bien celui-là.

Or, l'occasion se présente : le réaménagement de la voirie est programmé depuis quelque temps. Opéré depuis le Pont d'Avroy, il est en attente dans la zone qui nous occupe. S'il devait être exclusivement dicté par le souci de faciliter la circulation, s'il devait faire litière des exigences du patrimoine monumental, ce serait une régression tout à fait intolérable. On demande un urbaniste de haut vol.

L'Académie thérésienne est attentive au problème depuis plusieurs années, l'auteur de la statue, Louis Jéhotte, ayant compté parmi ses membres (voir P. Colman, Le sculpteur Louis Jéhotte, alias Jéhotte (1803-1884), académicien comblé... d'avanies, dans Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 6e série,

à paraître). Notre Société saura se mobiliser autant qu'il le faudra. Le Comité de quartier veille. Plaise à tous les Liégeois qui ont le bras long de faire bloc, pour une fois !

Pierre COLMAN

NOTRE ALBUM

Une visite réjouissante et bien arrosée

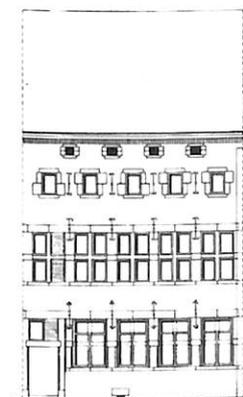
Sous une pluie battante, ce samedi 13 novembre 2010, trente-cinq amoureux de notre patrimoine se sont rendus au coin des rues Bury et du Général Bertrand. J'y rappelai l'urgence de classer et de rénover deux anciens ensembles de logements sociaux qui se dénaturent d'année en année. Bien que juxtaposés, ces deux remarquables témoins de notre histoire sociale témoignent d'un esprit très différent : celui de la rue de Waremmes, du début du règne de Léopold II, rappelle les uniformes coronas, celui de la rue Bury témoigne d'un certain individualisme de l'Art Nouveau. Mais c'était pour des rénovations en cours que ces gens s'étaient déplacés. En marche donc pour de réjouissants chantiers !

Le 12-18 rue Sainte-Marguerite. L'architecte Philippe Theunissen nous



fit la lecture d'un des édifices du XVIIe siècle les plus intéressants de Liège.

Dans ses beaux volumes, il compte installer ses bureaux. Cette maison de style mosan, le fourreur Jean Schilling, une des mémoires du quartier, en a depuis



longtemps rénové les travées de gauche. Lui et son épouse sont enfin rassurés : ce remarquable témoin de notre passé ne s'écroulera pas ! La toiture est

refaite. Dès que la Commission Royale des Monuments aura donné son accord, la façade à rue retrouvera son aspect d'origine, car en dépit des altérations, l'ensemble reste lisible. Quant à la façade arrière (voir ci-avant la reproduction du dessin de Nicole Lion, vers 1972), elle a gardé son authenticité, mais a bien souffert. Un lourd chantier.

Le 83 rue Saint-Séverin. Autre entrepreneur courageux, Isabelle Jadouille nous accueille ensuite dans l'ensemble étonnant où elle et les siens habitent et comptent aménager des chambres d'hôtes. L'élégante maison à rue (vers 1750) donne à l'arrière sur une cour fermée au nord par une remarquable maisonnette avec tour d'escalier, datée 1633, rénovée avec respect. Il y a une vingtaine d'années, alors qu'elle était à l'abandon et menacée (sa vraie jumelle qui la jouxtait avait été détruite à la fin des années 70), je l'avais dessinée (voir reproduction ci-dessous) et avais photographié sa façade arrière (voir photo ci-après, en haut de la page 708).

Le 18 rue Agimont. Après avoir désigné quelques réalisations du Fonds du logement des Familles nombreuses de Wallonie où elle travaille

